



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

18/06/2013

Dossier complet le

18/06/2013

N° d'enregistrement

2013 - 08 05

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un EHPAD de 83 lits dont 15 lits en UVA rue d'Aire à Nédonchel.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Maison de retraite - Etablissement public médico-social autonome

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Annick Culie

RCS / SIRET

266 209 527 00016

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
37° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, situés, à la date du dépôt de la demande, sur le territoire d'une commune dotée ni d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu, ni d'une carte communale.	Construction sur la commune de Nédonchel qui n'est pas dotée d'un PLU. Construction qui crée une SHON > 3000m². La surface plancher du projet est égale à 5616 m².

4. Caractéristiques générales du projet

Dolvent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Réalisation d'un EHPAD de 83 lits dont 15 lits en Unité de Vie Alzheimer.

Un local annexe comprenant 4 garages, un local vélo et un local technique sera situé au nord le long de la limite séparative.

Le terrain sera aménagé en espace paysager et jardins dans sa partie sud. Au nord-est un parking pour les visiteurs et le personnel de l'établissement sera aménagé. L'accès automobile se fera via une rampe depuis la rue d'Aire. L'accès piétons se fera via une rampe adaptée aux personnes à mobilité réduite.



4.2 Objectifs du projet

Réalisation un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes capable d'accueillir un plus grand nombre de personnes. Améliorer les conditions d'accueil des résidents.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Etablissement en R+1 comprenant 83 lits répartis en 6 maisonnées de 13,14 ou 15 lits chacune. Un espace administration, une zone de services comprenant la cuisine, un PASA, la salle de restauration et la salle d'animation, 2 maisonnées dont 1 alzheimer seront situées au RDC. A l'étage on retrouve 4 maisonnées, une zone de soins et une salle de restaurant.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Favoriser le soin et la prise en charge des personnes âgées dépendantes en leur offrant une structure adaptée à leur besoins et notamment à la maladie d'Alzheimer.



4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dépot d'un dossier de permis de construire et d'un dossier de loi sur l'eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Exonération de l'étude d'impact.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Emprise du terrain	10 595 m ²
Surface plancher totale du projet	5 616 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

rue d'Aire 62550 Nédonchel

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 21' 30 " Est Lat. 50° 31' 27 " Nord

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée : Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?



¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Pature.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☐

Non ☒

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	



dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	



6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	



	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque parasismique - la commune est en zone de sismicité faible. Le projet (EHPAD) est de catégorie d'importance III.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Equipements en toitures notamment centrales de ventilation double flux. Le voisin au sud du terrain est à plus de 30m des équipements et celui à l'est est à plus de 50m.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒	☐	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	



	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☒	☐	



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet a été conçu pour s'inscrire de la façon la plus juste dans son environnement en prenant en compte le contexte immédiat du terrain et de la commune.

Il n'aura aucun impact sur l'environnement, le milieu naturel, les ressources du sol ... Le projet n'est pas situé dans un site pollué ou protégé.

La réalisation de l'EHPAD permettra d'améliorer le cadre de vie des futurs résidents et participera au développement de la commune de Nédonchel.

L'équipe de maîtrise d'oeuvre en charge du projet comprend un spécialiste de l'acoustique chargé de gérer et limiter les nuisances sonores liées aux équipements techniques en toitures ; et d'un bureau d'étude structure chargé de prendre en compte les risques parasismiques.

De plus une étude de loi sur l'eau a été réalisée par la même équipe de maîtrise d'oeuvre.



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Fait à

Medonchel

le,

17 06 2013

Signature





Ville de Nédonchel
Département du PAS-DE-CALAIS

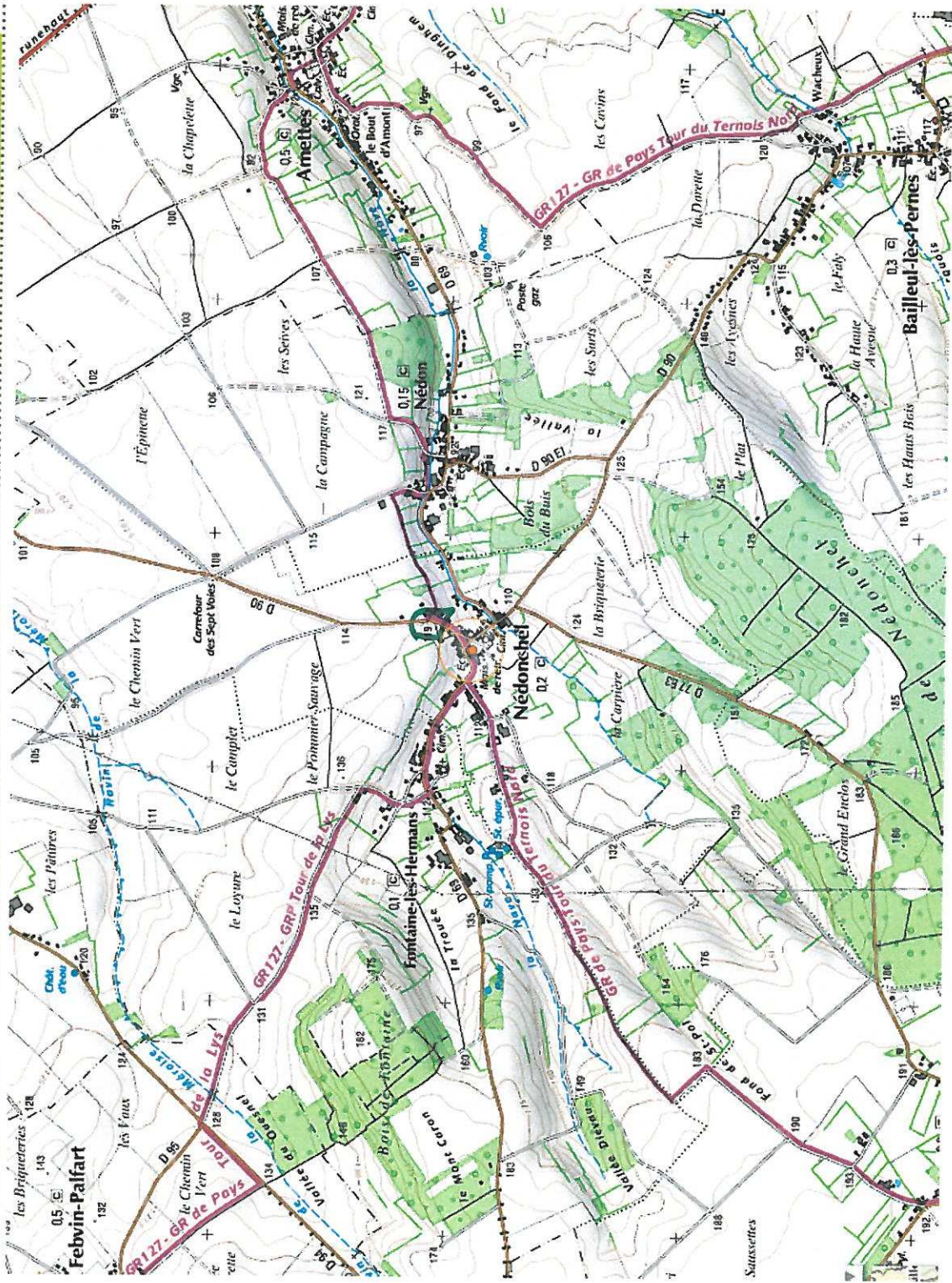
Projet d'un EHPAD de 83 lits dont 1 U.V.A. de 15 lits
Rue d'AIRE - 62 550 NEDONCHEL

Maison de retraite
17, rue Principale
62 550 Nédonchel

PLAN DE SITUATION - 1/25 000

Annexe 2

02





Ville de Nédonchel
Département du PAS-DE-CALAIS

Projet d'un EHPAD de 83 lits dont 1 U.V.A. de 15 lits
Rue d'AIRE - 62 550 NEDONCHEL

Maison de retraite
17, rue Principale
62 550 Nédonchel

PHOTOGRAPHIES

Annexes 3 et 5

03





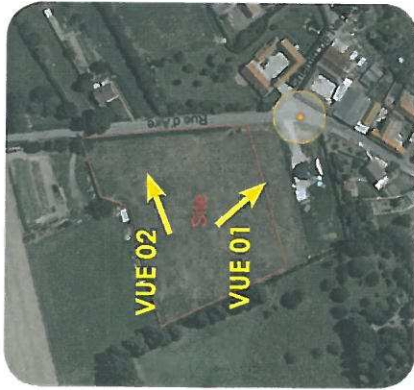
Ville de Nédonchel
Département du PAS-DE-CALAIS

Projet d'un EHPAD de 83 lits dont 1 U.V.A. de 15 lits
Rue d'AIRE - 62 550 NEDONCHEL

Maison de retraite
17, rue Principale
62 550 Nédonchel

PHOTOGRAPHIES - ENVIRONNEMENT PROCHE

03



Vue 01



Vue 02



Ville de Nédonchel
Département du PAS-DE-CALAIS

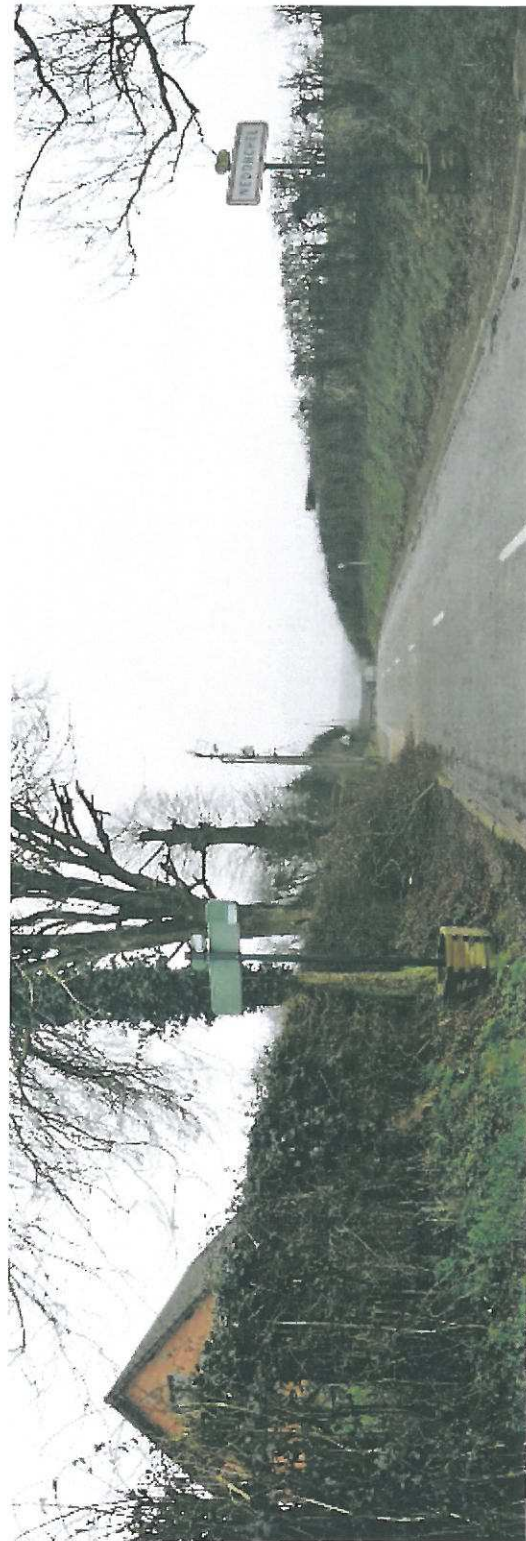
Projet d'un EHPAD de 83 lits dont 1 U.V.A. de 15 lits
Rue d'AIRE - 62 550 NEDONCHEL

Maison de retraite
17, rue Principale
62 550 Nédonchel

03



Vue 03



Vue 04

INWV ARCHITECTES - ARCHITECTES D.P.L.G.
21, RUE LEONARD DANIEL - 59000 LILLE



BPlusB Architectures - ARCHITECTES D.P.L.G.
19 bis, RUE NICOLAS LEBLANC - 59000 LILLE



B&R Ingénierie
28, Rue Châteauidun - 62000 ARRAS



ANDRES ANALYSES
Quai Monillos - 59140 DUNKERQUE



Canopée ARCHITECTES-PAYSAGISTES D.P.L.G.
31, Rue de la fonderie - 59200 TOURCOING



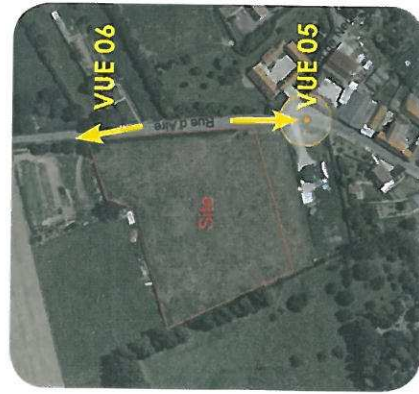
Ville de Nédonchel
Département du PAS-DE-CALAIS

Projet d'un EHPAD de 83 lits dont 1 U.V.A. de 15 lits
Rue d'AIRE - 62 550 NEDONCHEL

Maison de retraite
17, rue Principale
62 550 Nédonchel

PHOTOGRAPHIES - ENVIRONNEMENT LOINTAIN

03



vue 05



vue 06

Construction d'un EHPAD à NEDONCHEL
D.C.E
(*Dossier de Consultation des Entreprises*)

[illegible]

AFF : 04-00793

FINALE	GOLETTÉ	Temps sur	Vitesse sur	Appoint sur	100 m sur	100 m sur
DOE	1/250	M. Bouffande	F. Vanneuche	O. Mouchin	792	792
DATE INQUIRIE						
15/04/2002						
Mise à jour pour DOE						
MODIFICATIONS						

- | | |
|---|--|
|  | Enrobé noir |
|  | Piétonnier en sable stabilisé de marquise |
|  | Piétonnier en gravier concassé gris d'alir |
|  | Dalle béton 50x50 |
|  | Vole pompier en mélange terre pierre |
|  | Parking en enrobés |
|  | Bordure type T1 |
|  | Bordure type P1 decouvert de 5cm |
|  | Bordure type P1 recouvert |
|  | Caniveau type CC1 |
|  | Végète bois |
|  | Repère continu contrasté facilement et Visuellement pour PMR |
|  | Cotes projet |